



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Radios associatives

Question écrite n° 49594

Texte de la question

M. Pierre Ducout attire la bienveillante attention de M. le ministre de la culture sur les conséquences des projets d'amendements sur l'audiovisuel tendant à restreindre aux radios locales l'accès à la publicité. Cette ressource est importante car elle permet à ces radios de continuer à émettre, tout en remplissant leurs missions d'intérêt général auprès des auditeurs. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quels sont les objectifs du Gouvernement vis-à-vis de ces projets.

Données clés

Auteur : [M. Ducout Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49594

Rubrique : Radio

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1278